

De l'accès aux droits jusqu'au faire valoir : quelle reconnaissance pour les femmes qui se disent Roms ?

Etude interactionnelle des femmes Roms vivant en bidonville avec les professionnel.les de l'intervention sociale

Mémoire présenté pour l'obtention du Master II professionnel *Intervention et Développement Social* - 2021/2022

Autrice : BOURGEOIS Elina - Dirigé par NOEL Olivier maître de conférences associé en sociologie politique

Les violences sexistes et sexuelles sont un phénomène systémique dont les victimes ne se reconnaissent pas obligatoirement comme telles. L'accès aux droits des femmes victimes est inégal, d'autant plus quand elles se trouvent à l'intersection de plusieurs discriminations. Les femmes dites Roms subissent des discriminations liées à leur sexe, leur origine supposée et leur situation économique et sociale. Cette situation renforce leur invisibilisation dans la société, mais également dans la mise en œuvre des politiques publiques de lutte contre les violences faites aux femmes.

Contexte

Résumé des travaux

- La répartition genrée des rôles au sein des familles dites Roms est visible dans l'accompagnement social : les femmes vont arriver avec des questions portant sur le foyer, la famille, le collectif, pour un accompagnement global, tandis que les hommes vont formuler des demandes plus individuelles ;
- Les violences sexuelles sont un impensé des politiques publiques et il est très difficile pour les travailleurs.ses sociaux.les de les évoquer à tous les stades de l'accompagnement. Les moyens de formation, sensibilisation et prévention sont inadaptés à la réalité des violences ;
- Les préjugés sur la communauté entraînent des violences symboliques envers les Roms, y compris de la part des institutions dans l'accès aux droits communs, soins, administration, etc ;

→ Les **travailleur.ses sociaux.ales** dans leur pratique peuvent **reproduire des rôles genrés**, par habitude, manque de temps, absence de déconstruction des rôles pré-établis, et ainsi **émettre des injonctions contradictoires** entre les actes et les préconisations faites auprès du public accompagné. Il apparaît essentiel que chaque **personne réinterroge son accompagnement sous le prisme du genre** pour être en adéquation avec les propos et les thématiques défendus.

- Les politiques migratoires augmentent la vulnérabilité des femmes dites Roms et leur dépendance à leur conjoint et participent d'une forme systémique de discrimination. Elles proposent des accompagnements pour les femmes si elles sont mères ou épouses, mais peinent à trouver une solution pour les considérer comme des personnes « entières et responsables » ;
- Le manque de moyens pour la mise en place de formations sur l'accès aux droits des personnes migrantes pour les professionnel.les du travail social.

Recommandations d'actions

- Accompagner les femmes dites Roms à réinvestir l'espace public et se rendre visibles ;
- Créer des ateliers de sensibilisation à la santé reproductive et sexuelle en non mixité (entre femmes, mais également entre hommes) ;
- Création d'un mouvement féministe plus inclusif pensant toutes les formes de discriminations dans leur imbrication pour mieux lutter contre ces formes de domination ;
- Renforcer le travail en réseau pour une approche globale et pluridisciplinaire de l'accompagnement social.